



Pas de contrat depuis le 31 decembre 2009

Par **stephanie44**, le **03/03/2010** à **16:22**

Bonjour,

Voilà je n'est plus de CDD depuis le 31 decembre 2009 j'est demander a mon chef mon contrat et il me dit quil va le faire ou quil l'a oublier dans sa voiture et sa faite 2 mois edemi que sa dur et je vien d'aprendre que normalement 3 jour apres si je n'est toujours pas de contrat je suis en CDI. Et je voulais vous demander votre aide pour maider a rediger une lettre a mon patron pour lui expliquer se qui se passe et que je veu mon contrat et en CDI et non en CDD.

Et si je vous demande de maider c aussi part se que j'est des souci d'ortogaphe. et donner moi quel que conseil j'ai aussi un peu peur de la reaction de mon chef surtout quil n'y a pas que moi dans se qu'a la.

merci par avance

stéphanie